



# Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

## ÉDITO

L'été est bien enclenché avec son lot de périodes caniculaires de plus en plus fréquentes. Les aménagements permettant aux piétons de circuler en passant par des endroits ombragés, des îlots de fraîcheur et des points d'eau deviennent de plus en plus nécessaires.

Piétons 67 demande aux collectivités de s'emparer encore davantage de ce sujet afin d'adapter notre environnement pour une marche du quotidien soutenable.

## Respect des passages piétons

Piétons 67 note les efforts déployés à Strasbourg pour une meilleure cohabitation piétons et cyclistes et demande aux autres communes de mettre en place également des actions de prévention et de sensibilisation.



Piste cyclable récente sur la route du Polygone à Neudorf

## Cyclistes autorisés sur trottoirs

Les panneaux « cyclistes autorisés » sur les trottoirs étroits du pont Vauban reliant l'avenue de la Forêt-Noire et la rue du Port du Rhin et du pont de la route de l'Hôpital ont enfin pu être ôtés grâce à la réalisation de pistes cyclables bidirectionnelles.

Ce meilleur partage de l'espace public permet à tous, automobilistes, cyclistes et piétons de circuler en site propre et en sécurité.



Pont sur la route de l'Hôpital, un panneau désormais ôté

## Signalements

Piétons 67 a signalé aux services compétents un danger de chantier **Place du Corbeau** où un câble électrique représentait un danger pour les piétons et l'état dégradé de la voie verte de la promenade

du bassin Dusuzeau qui par

endroits n'est plus qu'une succession de nids de poules propices aux entorses pour les piétons et aux roues voilées pour les cyclistes.

Mais surtout, cette obligation de slalomer entre ces nids de poules constitue une source de conflit d'usage entre cyclistes et piétons.



## Aménagements

Cet été les travaux du ring cyclable et marchable se poursuivent à Strasbourg avec des travaux d'importance rue des orphelins et rue de Zurich

**Le projet de ring** vise à détourner autant que possible des cyclistes du centre-ville en leur offrant un itinéraire **plus sécurisé et fluide** autour de la Grande-Île. La ville espère atteindre **10 000 passages** de vélos par jour sur cette nouvelle infrastructure.

une boucle cyclable de **3,9 kilomètres** pour un coût de 9,5 millions d'euros, dont 7 pris en charge par l'Eurométropole de Strasbourg. Nous espérons que le centre ville très fréquenté par les piétons sera ainsi en partie délesté et offrira davantage d'espace et de confort aux piétons.

Notre association est présente autant que possible aux assemblées ou ateliers de quartiers pour donner son avis sur les aménagements piétonniers prévus par les collectivités.

Nous avons pu assister aux **assemblées des quartier** gare-Finkwiller, Neuhof, Robertsau , Neudorf, et mieux connaître ainsi les aménagements prévus comme la rue des Jésuites, la rue de la Papeterie ou la rue du Ban de la Roche.

Piétons 67 salue aussi des aménagements récents comme dans la rue Baldung Grien et les différentes places avec notamment l'achèvement de la piétonnisation de la place du Temple Neuf, une revendication de longue date de notre association désormais réalisée.

Ce 7 juillet les services de l'Eurométropole nous ont détaillé le programme d'aménagement de voirie prévu pour 2026.

## Condamnations

Le public est souvent attentif aux accidents impliquant des piétons. Il est souvent peu informé des condamnations infligées aux auteurs.

- La conductrice alcoolisée, qui a tué un piéton descendu de son camion dans la zone d'activité de Holtzheim en avril 2024, a été condamnée à quinze mois de prison avec sursis. Son permis de conduire a été annulé, avec interdiction de le passer pendant six mois. La voiture accidentée a été confisquée.

- Le livreur pressé qui a causé la mort d'une piétonne à Illkirch-Graffenstaden en reculant avec sa camionnette a été reconnu coupable d'une faute d'inattention et condamné à six mois de prison avec sursis. Son permis de conduire ayant déjà été suspendu après l'accident, il a perdu son travail.

## Demandes à la Ville de Strasbourg

A ce jour, Piétons 67 est en attente de réponses à deux courriels à la ville de Strasbourg demandant d'une part les modalités de verbalisation du **stationnement gênant des deux roues motorisés sur trottoirs** et d'autre part d'une demande de rencontre pour **un point d'étape sur la plan piéton 2021-2030**. Egalement en attente de publication d'un courrier des lecteurs aux DNA en réponse à une piétonne se plaignant des incivilités dans des aires piétonnes.

## Partenariat avec l'Université

Ce printemps, Piétons 67 a concrétisé le partenariat avec l'Université de Strasbourg en participant aux comptages d'usagers de la rue des Orphelins et du quai des Bateliers et en proposant aux piétons et cyclistes circulant sur ce quai un questionnaire centré sur la cohabitation élaboré en collaboration avec l'Université.



- **Bulletin d'adhésion :**  Individuel 12 €  Association 24 €  Réduit 6 €

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Adhérez en ligne :

<https://bit.ly/3YpNBKi>

